



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2018

Préavis No 05 / 2017

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE _____	1		
COMPTES DE FONCTIONNEMENT			
RECAPITULATION PAR DIRECTION _____	1		
600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION			
6000 Autorités et personnel _____	2		
6001 Biens, services, marchandises _____	2		
6002 Loyers _____	3		
6003 Réceptions et manifestations _____	3		
6004 Honoraires et prestations de services _____	3		
6005 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	3		
6007 Intérêts passifs _____	3		
6008 Amortissements _____	3		
6009 Aides et subventions _____	3		
6011 Attribution aux fonds de réserve _____	3		
6020 Revenus, ventes et prestations diverses _____	4		
6022 Remboursements de tiers _____	4		
6024 Autres recettes _____	4		
6025 Participations des communes _____	4		
6028 Prélèvements sur fonds de réserve _____	4		
605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE			
6050 Autorités et personnel _____	5		
6054 Honoraires et prestations de services _____	5		
6055 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	5		
6058 Défalcatons _____	5		
6059 Remb. et participations à des collec. publiques	5		
6070 Revenus, ventes et prestations diverses _____	5		
6072 Remboursements de tiers _____	5		
		610 – 612 CORPS DE POLICE	
		6100 Autorités et personnel _____	6
		6101 Biens, services, marchandises _____	6
		6104 Honoraires et prestations de services _____	6
		6105 Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	6
		6108 Défalcatons _____	6
		6120 Revenus, ventes et prestations diverses _____	6
		6122 Remboursements de tiers _____	7
		6123 Amendes _____	7
		COMPTES PAR NATURE _____	8
		PLAN D'INVESTISSEMENTS	
		PLAN PAR DIRECTION _____	10
		FONDS DE RESERVE	
		SUIVI DES FONDS DE RESERVE _____	11
		CLEF DE REPARTITION	
		CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION _____	12



Prilly, le 17 mai 2017

Au Conseil intercommunal de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le budget 2018 de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) et des Statuts de l'Association, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année.

Dits statuts prévoient également, à leurs articles 28 et 34, que les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants et que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal.

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2018 et le budget 2017.

1. Introduction

L'élaboration d'un budget lié au fonctionnement d'une Association de communes reste un exercice délicat comme cela avait déjà été évoqué les années précédentes. En effet, l'élaboration du budget débute au printemps pour que le CODIR puisse le valider avant l'été. Il est donc parfois difficile d'imaginer, aussi tôt, quelles seront les dépenses prévisibles, de même que d'imaginer qu'elle incidence aura la nouvelle politique salariale sur le turnover.

Cette année, le Comité de Direction a mis une priorité sur l'élaboration d'un budget limitant au strict nécessaire les dépenses, sans toutefois mettre en péril le bon fonctionnement de la POL, ceci afin de diminuer au maximum l'impact de la nouvelle politique salariale sur la participation des communes.

Le présent budget a donc été élaboré autour de quatre objectifs principaux, à savoir :

1. Garantir le bon fonctionnement de la POL tout en limitant les dépenses.
2. Réduire la différence entre le budget et les comptes.
3. Adapter le montant des recettes.
4. Maintenir un bon niveau de formation continue dans le but de fidéliser et développer les collaborateurs, notamment avec la poursuite de l'effort commencé en 2017 portant sur le cursus de formation des cadres.

Le district de l'Ouest lausannois est en pleine mutation et va vivre ses prochaines années une expansion démographique sans précédent. Dans ce contexte, la priorité de la POL va être de trouver le meilleur compromis entre la volonté de maîtriser et limiter les coûts tout en disposant des moyens, tant en personnel qu'en matériel, pour relever ce défi et assurer des prestations de qualité dans cet environnement en perpétuel changement.

2. Evolutions significatives (charges)

Les dépenses totales devraient atteindre un total de Fr. 26'926'900.-- en 2018, soit une augmentation de Fr. 790'300.-- (+3.02 %) par rapport aux charges budgétisées en 2017.

Cette augmentation s'explique principalement par un élément inéluctable qu'est celui des charges liées à la nature "Autorités et Personnel", représentant à elles seules un montant de Fr. 677'500.--, découlant principalement de la nouvelle politique salariale mise en place au 1^{er} janvier 2017. Elle est toutefois en deçà des prévisions par la volonté de réduire l'écart entre le budget et les comptes.

Les postes budgétaires en lien avec le "Rachat des frais de formation aspirants/ASP" (compte n° 6000.3091.05) et le "Rachat des frais de traitements aspirants" (compte n° 6100.3091) sont quant à eux en diminution. Ceci est en corrélation avec la nouvelle politique salariale qui devrait engendrer moins de départ de personnel que ces dernières années.

La nature "Biens – Services - Marchandises" est en légère augmentation de Fr. 218'300.-- (+5.78 %). Les dépenses supplémentaires sont essentiellement liées à l'acquisition de matériel et de programmes informatiques spécifiques destinés à la Commission de police pour en améliorer son efficience. L'aménagement des véhicules de service, pour ranger du matériel spécifique (tenues chimiques et matériel balistique), ainsi que des frais de réception plus importants en prévision des festivités pour les 10 ans de la POL, sont également à l'origine de cette augmentation.

En revanche, une légère diminution des charges est à relever au niveau des amortissements. Cela s'explique par le fait que seuls deux projets (Internet-Extranet et extension de la GED) restent à finaliser. Les charges de ces deux projets sont compensées par un prélèvement dans les fonds prévus à cet effet, équivalent aux amortissements, au travers du compte n° 6028.4819 "Prélèvement sur fonds pour préavis divers".

3. Revenus de l'activité

Les revenus propres de l'Association, hors participation des communes et prélèvements sur fonds spéciaux, sont quant à eux en nette augmentation, en l'occurrence de Fr. 254'000.-- (+3.84 %) par rapport au budget 2017. Ceci s'explique par une augmentation des "Revenus des horodateurs et parcage", en adaptation des comptes 2016, ainsi que des "Ventes et prestations de service" en lien avec la facturation des frais d'intervention. En effet, depuis 2017, et pour être en cohérence avec l'OPV et la pratique de la police cantonale vaudoise en la matière, la POL facture une partie de ses frais d'intervention en tenant compte des recommandations du Conseil Cantonal de Sécurité (CCS).

4. Participation des communes

Depuis la création de la POL, la contribution des communes constitue la variable d'ajustement et d'équilibrage, tant pour le budget que pour les comptes.

A ce titre, la participation des communes pour le budget 2018 représente 73.69 % du financement et s'élève à Fr. 19'844'500.--, soit une augmentation, par rapport à 2017, de Fr. 635'900.-- (+3.31 %). Ce montant, si l'on tient compte du crédit complémentaire de Fr. 500'000.-- accordé pour le budget 2017, peut même être réduit à Fr. 135'900.--. Il est à relever qu'il s'agit-là de la plus faible hausse de la participation globale des communes depuis 2010.

Tout comme pour l'élaboration du budget 2017, le nouveau mode de calcul de la clé de répartition (pondération par deux du critère "Population") a été pris en compte afin d'établir le budget 2018.

Le nombre d'habitants pour l'ensemble du district poursuit sa progression de manière stable pour se monter à 72'929 habitants (+1.05 %), avec des différences parfois importantes suivant les communes. Ainsi, Bussigny enregistre une faible augmentation de sa population avec +0.15 % alors que celle de Villars-Sainte-Croix progresse fortement avec +18.62 %. La Ville de Renens est la seule à avoir vu son nombre d'habitants reculer de 39 âmes entre 2015 et 2016 (-0.19 %).

En ce qui concerne le nombre d'interventions pris en compte dans le calcul de la clé de répartition, il est en légère baisse (-5'521) par rapport à l'année précédente, soit -4.56 %, avec une évolution qui diffère d'une commune à l'autre.

Au final, cinq communes subissent une augmentation du pourcentage de leur clé par rapport au budget 2017, alors que trois autres bénéficient d'une diminution.

5. Synthèse

Conscient de l'importance de la problématique des départs de personnel enregistrés ces dernières années, le Conseil intercommunal a accepté, sur proposition du Comité de Direction en automne 2016, la mise en place d'une nouvelle politique salariale afin que la POL reste un employeur attractif et compétitif. Cette décision a naturellement un impact non négligeable sur les charges budgétaires globales et bien entendu sur la participation des communes.

Fort de ce qui précède, la Direction de la POL a élaboré un budget dont les charges de fonctionnement se sont limitées au strict nécessaire afin de diminuer le plus possible l'impact financier de cette nouvelle politique salariale. Au résultat, c'est le budget dont la hausse par rapport à l'année précédente (+3.02 %) est la plus faible depuis 2010. Avec la prise en considération du crédit complémentaire évoqué au point précédent, l'augmentation est ramenée à 1.11 %.

Il est également à relever que les revenus de l'activité sont pour la 1^{ère} fois en hausse de +3.80 %, ceci principalement en raison de la facturation de frais afférents à certaines interventions de police.

Enfin, il apparaît nécessaire de rappeler qu'une réduction des différences entre budget et comptes amènera une diminution importante des montants restitués jusqu'alors aux communes.

6. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Oùï le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2018 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour l'année 2018

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'085'900.00	20'615'300.00	6'867'300.00	20'011'500.00	5'706'657.67	16'545'193.72
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'787'800.00	265'600.00	2'924'400.00	249'100.00	2'925'399.53	340'991.55
610 - 612	CORPS DE POLICE	17'053'200.00	6'046'000.00	16'344'900.00	5'876'000.00	14'455'198.61	6'201'070.54
	TOTALISATION	26'926'900.00	26'926'900.00	26'136'600.00	26'136'600.00	23'087'255.81	23'087'255.81

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***	26'926'900.00	26'926'900.00	26'136'600.00	26'136'600.00	23'087'255.81	23'087'255.81
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	7'085'900.00	20'615'300.00	6'867'300.00	20'011'500.00	5'706'657.67	16'545'193.72
6000	Autorités et personnel	3'500'100.00		3'379'700.00		2'748'349.74	
6000.3003.01	Jetons de présence Conseil intercommunal	9'000.00		9'000.00		6'885.00	
6000.3003.02 *	Indemnités Présidence Comité de Direction	15'000.00		15'000.00		9'000.00	
6000.3003.03	Jetons de la Commission de gestion	4'000.00		4'000.00		2'075.00	
6000.3011.01	Personnel - traitements	1'697'000.00		1'671'600.00		1'573'394.70	
6000.3011.20	Personnel - Traitements apprentis	29'300.00		25'000.00		20'475.00	
6000.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires	217'600.00		113'400.00		108'610.45	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	173'000.00		162'000.00		147'765.13	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	298'000.00		297'500.00		273'106.40	
6000.3050	Assurances de personnes	19'000.00		20'500.00		9'021.35	
6000.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	11'000.00		23'000.00		17'910.40	
6000.3066	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00		3'807.10	
6000.3091.01	Frais de formation professionnelle	256'000.00		253'500.00		112'603.36	
6000.3091.02 *	Frais de formation école de police	538'800.00		464'800.00		314'450.00	
6000.3091.03 *	Frais de formation des apprentis	3'000.00		3'000.00			
6000.3091.04	Frais de formation des assistants de police	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
6000.3091.05 *	Rachat de frais de formation aspirants/ASP	110'000.00		200'000.00		59'250.00	
6000.3092 *	Frais de recherche de personnel	43'000.00		40'000.00		20'044.90	
6000.3093	Frais médicaux	11'000.00		11'000.00		13'891.30	
6000.3099.01	Charges diverses du personnel	37'000.00		37'400.00		33'446.05	
6000.3099.02	Charges diverses apprentis	3'400.00		4'000.00		2'613.60	
6001	Biens, services, marchandises	1'270'400.00		1'199'000.00		1'005'221.98	
6001.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	132'000.00		124'000.00		114'120.98	
6001.3102 *	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	13'400.00		9'000.00		6'011.40	
6001.3111.01 *	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	51'000.00		31'500.00		29'382.17	
6001.3111.02 *	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	213'000.00		134'000.00		77'420.72	
6001.3114	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	14'000.00		12'500.00		15'307.80	
6001.3115 *	Achats de véhicules	55'000.00		140'000.00		133'383.75	
6001.3116 *	Achats de matériel spécialisé	3'500.00		13'500.00		6'705.75	
6001.3123	Achats d'électricité	35'000.00		35'000.00		31'312.31	
6001.3124	Achats de carburant pour véhicules	65'000.00		65'000.00		57'086.87	
6001.3133 *	Achats de produits et fournitures de nettoyage	6'000.00		5'000.00		5'349.70	
6001.3141	Aménagement et entretien des bâtiments	15'000.00		15'000.00		15'115.80	
6001.3151	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	517'000.00		518'000.00		418'775.82	
6001.3154	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	4'000.00		4'000.00		2'854.00	
6001.3155 *	Entretien des véhicules	136'500.00		82'500.00		88'857.51	
6001.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	10'000.00		10'000.00		3'537.40	

COMMENTAIRES

- 6000.3003.02** Montant en lien avec le préavis no 10/2016 accepté par le Conseil intercommunal dans sa séance du 23.11.2016.
- 6000.3012.10** Augmentation liée au fait que les "Traitements temporaires Hors-DO" de la section comptable no 6050 ont été transférés dans la présente section.
- 6000.3060** Diminution en lien avec la nouvelle politique salariale (suppression du forfait représentation).
- 6000.3091.02** Cette augmentation est due au fait que l'Académie ne facture plus l'écolage au prorata temporis sur l'année, mais l'année complète, que l'école commence en avril ou en octobre.
- 6000.3091.03** Ce poste budgétaire est prévu pour des cours d'appui aux apprentis en difficulté.
- 6000.3091.05** Montant fixé sur la base d'une estimation correspondant au rachat des frais de 2 collaborateurs-trices au maximum de leur dédite.
- 6000.3092** Montant principalement en lien avec le recrutement des aspirants, incluant notamment les tests psychologiques, les affiches, les flyers et un film vidéo.
- 6001.3101** Cette augmentation est en lien avec divers imprimés pour les 10 ans de la POL.
- 6001.3102** La conclusion d'un nouvel abonnement à une revue juridique, ainsi que des frais de parution dans la feuille des avis officiels plus élevés expliquent cette hausse.
- 6001.3111.01** Achat d'un rayonnage mobile pour le stock de la division exploitation.
- 6001.3111.02** Acquisition de divers modules pour les programmes Epsipol/Epsipour pour la Commission de police ainsi que des scanners.
- 6001.3115** Diminution liée à une nouvelle politique de renouvellement.
- 6001.3116** Cette diminution s'explique par la budgétisation en 2017 d'une sono pour les manifestations de la POL.
- 6001.3133** Adaptation aux comptes 2016.
- 6001.3155** L'aménagement spécifique des véhicules pour ranger le matériel chimique et balistique, ainsi que le changement du marquage visuel pour être en cohérence avec la proposition de l'ACPMV, expliquent cette hausse.
- 6001.3156** Ce poste budgétaire fluctue en fonction des pannes du matériel embarqué dans les véhicules de police (rampe de feux, enregistreur de fin de parcours, ...).

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6002	Loyers	968'700.00		917'000.00		962'674.00	
6002.3161.03	Loyers Crissier	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.04	Loyers Ecublens	12'000.00		12'000.00		12'000.00	
6002.3161.06	Loyers et conciergerie Renens	7'200.00		7'200.00		7'200.00	
6002.3161.09 *	Loyers et locations divers	20'000.00		30'000.00		16'205.40	
6002.3161.10 *	Loyers places de parc employés	64'800.00		4'800.00		64'660.00	
6002.3161.11	Loyers Flumeaux 41	712'300.00		712'300.00		712'293.35	
6002.3163.01 *	Locations machines (photocopieurs, programmes, ...)	41'000.00		39'300.00		38'999.65	
6002.3163.02	Leasings informatique	109'000.00		109'000.00		108'915.60	
6003	Réceptions et manifestations	86'000.00		43'400.00		33'095.65	
6003.3170 *	Frais de réceptions et de manifestations	86'000.00		43'400.00		33'095.65	
6004	Honoraires et prestations de services	809'000.00		772'000.00		762'057.50	
6004.3181	Affranchissements	167'000.00		167'000.00		151'815.75	
6004.3183 *	Frais bancaires	45'000.00		50'000.00		40'545.65	
6004.3185.02	Honoraires informatique	142'000.00		136'000.00		140'675.20	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	56'000.00		56'000.00		56'000.00	
6004.3186.01 *	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	42'000.00		41'000.00		41'547.35	
6004.3186.02 *	Primes d'assurances véhicules	60'000.00		60'000.00		55'328.80	
6004.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'000.00		1'000.00		923.80	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	211'000.00		176'000.00		191'806.20	
6004.3189.04	Honoraires conciergerie	85'000.00		85'000.00		83'414.75	
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	66'500.00		65'500.00		30'407.10	
6005.3192	Taxes sur les véhicules	1'500.00		1'500.00		1'025.00	
6005.3193 *	Cotisations	24'000.00		23'000.00		21'653.00	
6005.3199 *	Frais divers	41'000.00		41'000.00		7'729.10	
6007	Intérêts passifs	9'900.00		11'900.00		13'784.20	
6007.3223	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	9'900.00		11'900.00		13'784.20	
6008	Amortissements	358'000.00		461'500.00		145'634.81	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	7'300.00		7'300.00		13.00	
6008.3312	Amort. bâtiments et constructions	80'600.00		80'400.00		80'582.88	
6008.3313	Amort. machines, mobilier et véhicules	270'100.00		373'800.00		65'038.93	
6009	Aides et subventions	1'000.00		1'000.00		91.60	
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00		91.60	
6011	Attribution aux fonds de réserve	16'300.00		16'300.00		5'341.09	
6011.3809 *	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"	16'300.00		16'300.00		5'341.09	

COMMENTAIRES

- 6002.3161.09** Adaptation du montant alloué pour la location d'espaces publicitaires (SGA - réseaux sociaux - transports publics).
- 6002.3161.10** Cette charge est partiellement compensée par des revenus enregistrés dans le compte no 6020.4232 "Loyers places de parc employés". Les années précédentes, le choix avait été fait de ne pas faire figurer de montants dans ces deux lignes budgétaires en raison de leur côté fluctuant.
- 6002.3163.01** Location d'une fontaine à eau supplémentaire.
- 6003.3170** Augmentation en lien avec les festivités pour les 10 ans de la POL, sur décision du CODIR, ainsi qu'avec des frais de réceptions/repas pris en charge tout au long de l'année par la POL en augmentation.
- 6004.3183** Frais fluctuant en fonction du nombre de paiements effectués aux guichets postaux ainsi qu'aux frais facturés pour les transactions effectuées lors du paiement sans contact aux horodateurs. Adaptation partielle aux comptes 2016.
- 6004.3186.01** Ce montant est fixé sur la base d'une estimation car les contrats actuels arrivent à échéance le 31.12.2017.
- 6004.3186.02** Se référer au commentaire du compte no 6004.3186.01.
- 6004.3189.02** Cette augmentation est en lien avec les honoraires prévus pour l'accompagnement dans le processus des marchés publics pour le renouvellement du centre de calcul. Les frais notamment de serrurier, de destruction de véhicules ainsi que des imprévus sont également en hausse.
- 6005.3193** Augmentation du prix de certaines cotisations.
- 6005.3199** La différence par rapport aux comptes 2016 s'explique par la budgétisation d'articles publicitaires pour les 10 ans de la POL.
- 6011.3809** Un montant identique est budgétisé dans le compte no 6028.4809 afin d'éviter une distorsion qui proviendrait d'une estimation plus qu'aléatoire.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		427'500.00		376'000.00		430'926.75
6020.4221 *	Revenus des comptes courants		500.00		1'000.00		559.25
6020.4232 *	Loyers places de parc employés		54'000.00				54'155.00
6020.4354 *	Ventes d'objets mobiliers usagés		3'000.00		5'000.00		13'254.00
6020.4356	Facturation de services à des tiers		350'000.00		350'000.00		343'156.50
6020.4359	Ventes et prestations diverses		20'000.00		20'000.00		19'802.00
6022	Remboursements de tiers		99'000.00		86'000.00		161'037.60
6022.4361.30	Personnel - remboursements accidents						6'762.15
6022.4361.50	Personnel - remboursements maternité						11'994.65
6022.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						2'256.30
6022.4362.01 *	Frais de rappel et intérêts		5'000.00		4'000.00		5'299.60
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers		4'000.00		2'000.00		17'206.00
6022.4362.03 *	Remboursement frais de formation aspirants/ASP		60'000.00		50'000.00		117'038.00
6022.4364	Remboursements d'assurances propres		30'000.00		30'000.00		480.90
6024	Autres recettes		18'000.00		17'000.00		17'791.15
6024.4399 *	Revenus extraordinaires		9'000.00		9'000.00		8'003.50
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		9'000.00		8'000.00		9'787.65
6025	Participations des communes		19'844'500.00		19'208'600.00		15'786'528.47
6025.4521.21	Participation de Bussigny		2'146'125.00		2'057'588.00		1'691'052.95
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'895'409.00		1'796'635.00		1'476'514.00
6025.4521.23	Participation de Crissier		2'074'431.00		2'120'095.00		1'742'359.15
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		3'061'964.00		2'980'128.00		2'449'279.90
6025.4521.25	Participation de Prilly		3'447'781.00		3'452'479.00		2'837'470.65
6025.4521.26	Participation de Renens		5'938'808.00		5'687'732.00		4'674'233.17
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		1'075'040.00		933'467.00		767'225.30
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		204'942.00		180'476.00		148'393.35
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		226'300.00		323'900.00		148'909.75
6028.4809 *	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		16'300.00		16'300.00		3'932.75
6028.4819	Prélèvement sur fonds pour préavis divers		210'000.00		307'600.00		144'977.00

COMMENTAIRES

6020.4221	Adaptation aux comptes 2016.
6020.4232	Se référer au commentaire du compte no 6002.3161.10.
6020.4354	Montant estimé pour la vente du seul véhicule qu'il est prévu de changer en 2018.
6022.4362.01	Adaptation aux comptes 2016.
6022.4362.02	La différence par rapport aux comptes 2016 s'explique par la rétrocession d'une provision dans une affaire pénale.
6022.4362.03	La nouvelle politique salariale entrée en vigueur le 01.01.2017 devrait rendre plus attractive la POL et diminuer le nombre de départs ; raison pour laquelle le budget 2018 n'est aligné que partiellement aux comptes 2016.
6024.4399	Revenus en lien avec la rétrocession de frais administratifs versée par la Caisse cantonale vaudoise AVS pour l'envoi de données en format électronique
6024.4419	Recette déterminée sur la base d'une estimation. Il s'agit d'un montant redistribué par la Confédération en fonction d'un facteur de redistribution en "pour mille" revu chaque année et calculé sur la masse salariale déclarée à l'AVS.
6028.4809	Un montant identique est budgétisé dans le compte 6011.3809 afin d'éviter une distorsion qui proviendrait d'une estimation plus qu'aléatoire.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	2'787'800.00	265'600.00	2'924'400.00	249'100.00	2'925'399.53	340'991.55
6050	Autorités et personnel	2'577'300.00		2'728'400.00		2'735'949.90	
6050.3011.01	Personnel - traitements	2'036'000.00		2'033'600.00		2'078'515.15	
6050.3012.10 *	Hors DO - traitements temporaires			110'000.00		136'809.00	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	181'800.00		190'300.00		191'548.25	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	316'600.00		354'900.00		315'808.30	
6050.3050	Assurances de personnes	19'400.00		24'100.00		9'811.70	
6050.3060	Indemnisations et remboursements de frais	3'000.00		3'000.00		1'786.85	
6050.3099 *	Charges diverses du personnel	20'500.00		12'500.00		1'670.65	
6054	Honoraires et prestations de services	195'000.00		180'000.00		179'591.13	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	165'000.00		150'000.00		154'668.63	
6054.3187 *	Emoluments SAN - Requêtes OBV	30'000.00		30'000.00		24'922.50	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	500.00		1'000.00		34.50	
6055.3199	Frais divers	500.00		1'000.00		34.50	
6058	Défalcations	5'000.00		5'000.00		640.00	
6058.3301	Défalcations et annulations de frais	5'000.00		5'000.00		640.00	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	10'000.00		10'000.00		9'184.00	
6059.3511	Remboursement émoluments documents d'identité	10'000.00		10'000.00		9'184.00	
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		255'600.00		239'100.00		283'074.00
6070.4311	Emoluments de chancellerie		500.00				880.00
6070.4312.01	Emoluments divers		110'000.00		110'000.00		114'204.00
6070.4312.02	Emoluments de surveillance des étab. publics		70'000.00		70'000.00		68'850.00
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		3'000.00		3'000.00		20'990.00
6070.4312.04	Emoluments commerce d'occasion		1'000.00		1'000.00		1'350.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		18'000.00		18'000.00		19'410.00
6070.4312.06	Emoluments autorisations de manifestations		12'000.00		12'000.00		14'740.00
6070.4312.07 *	Emoluments surveillance tabac		16'000.00				17'650.00
6070.4356	Facturation de services à des tiers		25'000.00		25'000.00		25'000.00
6070.4359	Ventes et prestations diverses		100.00		100.00		
6072	Remboursements de tiers		10'000.00		10'000.00		57'917.55
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		10'000.00		10'000.00		
6072.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						208.20
6072.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						57'709.35

COMMENTAIRES

- 6050.3012.10** Transféré au compte no 6000.3012.10.
- 6050.3099** Charges fluctuant d'année en année principalement en raison des primes de fidélité.
- 6054.3184** Cette charge fluctue en fonction du nombre de dossiers (ordonnances pénales) traités par la Commission de police. Il s'agit de frais de contentieux (recouvrement) adressés par les Offices des poursuites.
- 6054.3187** Montant fluctuant en fonction du nombre de demandes d'identification de détenteurs de véhicules confédérés et étrangers suite à des infractions à la Loi sur la circulation routière.
- 6070.4312.07** La Loi d'impôt sur la vente en détail du tabac (LIT) a été abrogée au 31.12.2015 ; elle a été remplacée par les dispositions de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Dès lors, les établissements et commerces ne sont plus soumis à un impôt mais à un émolument de surveillance relatif au droit de vendre du tabac au détail, y compris par appareils automatiques mis à disposition du public contre finance. Ces émoluments, relevant de la compétence de la POL, sont perçus à partir du 01.01.2016.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	17'053'200.00	6'046'000.00	16'344'900.00	5'876'000.00	14'455'198.61	6'201'070.54
6100	Autorités et personnel	16'450'700.00		15'742'500.00		13'932'383.77	
6100.3011.01*	Personnel - traitements	12'200'000.00		11'650'400.00		10'642'267.30	
6100.3011.06 *	Personnel DO - Heures de nuit	295'000.00		45'000.00		42'033.50	
6100.3011.25	Personnel - traitements aspirants de police	442'000.00		416'000.00		325'000.10	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	1'136'000.00		1'100'000.00		955'574.52	
6100.3040	Cotisations Caisse pensions	1'950'500.00		2'005'300.00		1'723'189.75	
6100.3050	Assurances de personnes	117'500.00		137'000.00		67'653.70	
6100.3060 *	Indemnités et remboursements de frais	46'000.00		56'400.00		41'958.60	
6100.3069	Indemnités et entraînements des chiens de police	40'400.00		39'600.00		27'500.00	
6100.3091 *	Rachat des frais de traitement aspirants	130'000.00		180'000.00		63'179.00	
6100.3099 *	Charges diverses du personnel	93'300.00		112'800.00		44'027.30	
6101	Biens, services, marchandises	527'300.00		510'200.00		452'104.00	
6101.3114.01 *	Achats d'habillement	148'000.00		115'600.00		132'070.02	
6101.3114.02 *	Achats horodateurs	35'000.00		25'000.00		20'086.40	
6101.3116 *	Achats de matériel spécialisé	159'000.00		223'300.00		167'719.23	
6101.3123	Achats d'électricité (horodateurs)	300.00		300.00		235.50	
6101.3139 *	Achats d'autres marchandises	27'000.00		20'000.00		23'845.45	
6101.3143 *	Signalisation routière mobile	45'000.00		27'000.00		22'225.00	
6101.3156 *	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	113'000.00		99'000.00		85'922.40	
6104	Honoraires et prestations de services	66'200.00		83'700.00		64'330.69	
6104.3182 *	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	42'000.00		48'000.00		43'369.99	
6104.3185.01 *	Honoraires divers	200.00		200.00			
6104.3185.02 *	Honoraires Unité de prévention	1'000.00		8'000.00			
6104.3189	Unité de prévention	23'000.00		27'500.00		20'960.70	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	5'000.00		4'500.00		3'100.40	
6105.3199	Frais divers	5'000.00		4'500.00		3'100.40	
6108	Défalcations	4'000.00		4'000.00		3'279.75	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	4'000.00		4'000.00		3'279.75	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		806'000.00		671'000.00		747'880.90
6120.4272 *	Horodateurs et taxes de parage		550'000.00		520'000.00		546'741.30
6120.4356 *	Facturation de services à des tiers		246'000.00		146'000.00		183'772.60
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		10'000.00		5'000.00		17'367.00

COMMENTAIRES

- 6100.3011.06** Augmentation en lien avec la nouvelle politique salariale, conformément au préavis no 12/2016.
- 6100.3060** Diminution en lien avec la nouvelle politique salariale (suppression du forfait représentation).
- 6100.3091** Montant fixé sur la base d'une estimation correspondant au rachat des frais de 2 collaborateurs-trices au maximum de leur dédite.
- 6100.3099** Charges fluctuant d'année en année principalement en raison des primes de fidélité.
- 6101.3114.01** Augmentation liée à l'acquisition de tenues spécifiques pour les entraînements de tir, ainsi que de nouvelles pièces d'uniforme Unimatos.
- 6101.3114.02** Achat d'un appareil supplémentaire pour renouveler le parc vieillissant des horodateurs. Le prix d'achat des horodateurs est également en hausse en raison de la technologie présente dans ces appareils.
- 6101.3116** Baisse en lien avec la diminution du nombre de nouveaux aspirants (12 en 2017 contre 5 en 2018), ainsi que du matériel spécifique renouvelé en 2017.
- 6101.3139** Augmentation en lien avec l'achat de cibles dynamiques pour l'entraînement de tir.
- 6101.3143** Achat de 2 cabines supplémentaires pour la surveillance automatique du trafic (SAT) à l'occasion de la requalification de l'avenue du Tir-Fédéral (RC 82) à Ecublens.
- 6101.3156** Augmentation en lien avec des frais de réparation des afficheurs de vitesse pédagogiques en hausse, ainsi qu'à des frais d'étalonnage d'appareils et/ou de matériel spécifiques également plus chers.
- 6104.3182** Diminution en lien avec la prime unique de recordement de 8 nouvelles radios polycom budgétisée en 2017.
- 6104.3185.01** Fondation vaudoise contre l'alcoolisme et autres dépendances.
- 6104.3185.02** Diminution en lien avec un projet pédagogique équestre unique budgété en 2017.
- 6120.4272** Adaptation aux comptes 2016.
- 6120.4356** Afin de garantir une cohérence avec l'OPV et la pratique de la Police cantonale vaudoise, la POL facture, depuis le 01.01.2017, des frais pour certaines interventions, ceci conformément aux recommandations émises par Conseil cantonal de sécurité (CCS). Toutefois, en l'absence de recul en la matière, cette augmentation de revenus est fondée sur une estimation.
- 6120.4359** Adaptation aux comptes 2015 et 2016.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6122	Remboursements de tiers		140'000.00		105'000.00		329'774.35
6122.4361.02 *	Remboursement de traitements aspirants		30'000.00				
6122.4361.30	Personnel - remboursements accidents		60'000.00		60'000.00		115'838.85
6122.4361.50	Personnel - remboursements maternité						19'987.30
6122.4361.70	Personnel DO - remboursements caisse pension						143'698.20
6122.4362 *	Remboursements de frais par des tiers		50'000.00		45'000.00		50'250.00
6123	Amendes		5'100'000.00		5'100'000.00		5'123'415.29
6123.4370	Produit des amendes		5'100'000.00		5'100'000.00		5'123'415.29

COMMENTAIRES

6122.4361.02 La dédite de départ de jeunes collaborateurs-trices inclut désormais les frais de traitement engagés durant l'année de formation.

6122.4362 Cette augmentation prend en compte la facturation des nouveaux tests à l'éthylomètre ainsi que du résultat des comptes 2016.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	26'926'900.00		26'136'600.00		23'087'255.81	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	22'528'100.00		21'850'600.00		19'416'683.41	
300	Autorités et Conseil	28'000.00		28'000.00		17'960.00	
301	Personnel adm. et exploitation	16'916'900.00		16'065'000.00		14'927'105.20	
303	Assurances sociales	1'490'800.00		1'452'300.00		1'294'887.90	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	2'565'100.00		2'657'700.00		2'312'104.45	
305	Assurance maladie & accidents	155'900.00		181'600.00		86'486.75	
306	Indemnités et remboursements de frais	105'400.00		127'000.00		92'962.95	
309	Autres charges du personnel	1'266'000.00		1'339'000.00		685'176.16	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'994'600.00		3'776'300.00		3'492'616.95	
310	Imprimés et fournitures de bureau	145'400.00		133'000.00		120'132.38	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	678'500.00		695'400.00		582'075.84	
312	Achats d'énergie et de combustibles	100'300.00		100'300.00		88'634.68	
313	Autres fournitures et marchandises	33'000.00		25'000.00		29'195.15	
314	Entretien immeubles et signalisation	60'000.00		42'000.00		37'340.80	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	780'500.00		713'500.00		599'947.13	
316	Loyers et leasings	968'700.00		917'000.00		962'674.00	
317	Réceptions et manifestations	86'000.00		43'400.00		33'095.65	
318	Honoraires et prestations de service	1'070'200.00		1'035'700.00		1'005'979.32	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	72'000.00		71'000.00		33'542.00	
32	INTERETS PASSIFS	9'900.00		11'900.00		13'784.20	
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	9'900.00		11'900.00		13'784.20	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	367'000.00		470'500.00		149'554.56	
330	Amortissements + Défalcatons	16'300.00		16'300.00		3'932.75	
331	Amortissements	350'700.00		454'200.00		145'621.81	
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	10'000.00		10'000.00		9'184.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	10'000.00		10'000.00		9'184.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'000.00		1'000.00		91.60	
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00		91.60	
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	16'300.00		16'300.00		5'341.09	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	16'300.00		16'300.00		5'341.09	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		26'926'900.00		26'136'600.00		23'087'255.81
42	REVENUS DU PATRIMOINE		604'500.00		521'000.00		601'455.55
422	Revenus capitaux patrimoine financier		500.00		1'000.00		559.25
423	Revenus immeubles patrimoine financier		54'000.00				54'155.00
427	Revenus horodateurs et parcage		550'000.00		520'000.00		546'741.30
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		6'242'600.00		6'075'100.00		6'540'574.39
431	Emoluments		230'500.00		214'000.00		258'074.00
435	Ventes et prestations service		654'100.00		551'100.00		602'352.10
436	Remboursement de tiers		249'000.00		201'000.00		548'729.50
437	Amendes		5'100'000.00		5'100'000.00		5'123'415.29
439	Autres recettes		9'000.00		9'000.00		8'003.50
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		9'000.00		8'000.00		9'787.65
441	Part à des recettes cantonales		9'000.00		8'000.00		9'787.65
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		19'844'500.00		19'208'600.00		15'786'528.47
452	Participations de communes		19'844'500.00		19'208'600.00		15'786'528.47
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		226'300.00		323'900.00		148'909.75
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		16'300.00		16'300.00		3'932.75
481	Prélèvements sur financements spéciaux		210'000.00		307'600.00		144'977.00

Le 23 novembre 2016, le conseil intercommunal a accepté un crédit complémentaire au budget de fonctionnement de Fr. 500'000.-- en lien avec la nouvelle politique salariale (préavis 12/2016).

De ce fait, les charges totales pour l'exercice 2017 pourraient s'élever au final à Fr.26'636'600.--.

PLAN D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Préavis no	Montants prévus en 2018
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***		210'000.00
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION		210'000.00
6001	Biens, services, marchandises		210'000.00
6001.5060.xxx	Extension du programme de gestion électronique de documents		160'000.00
6001.5060.xxx	Internet / extranet		50'000.00

SUIVI DES FONDS DE RESERVE

Compte	Désignation	Solde au 01.01.2017	Mouvements prévus en 2017		Solde estimé au 31.12.2017	Mouvements budgétés en 2018		Solde estimé au 31.12.2018
			Attribution	Prélèvement		Attribution	Prélèvement	
928	FONDS DE RESERVE	770'459.34	16'300.00	336'300.00	450'459.34	16'300.00	226'300.00	240'459.34
9282	Fonds de réserve	770'459.34	16'300.00	336'300.00	450'459.34	16'300.00	226'300.00	240'459.34
9282.01	Débiteurs douteux	6'500.34	16'300.00	16'300.00	6'500.34	16'300.00	16'300.00	6'500.34
9282.06	Fonds pour modélisation et gestion par processus	46'142.00		20'000.00	26'142.00			26'142.00
9282.07	Fonds des crédits complémentaires	17'819.25			17'819.25			17'819.25
9282.08	Fonds p'équipement du SO/MO (service d'ordre/Maintien ordre)	69'997.75			69'997.75			69'997.75
9282.10	Fonds pour extension de la GED	160'000.00			160'000.00		160'000.00	-
9282.11	Fonds pour bornes interactives	220'000.00		100'000.00	120'000.00			120'000.00
9282.12	Fonds pour création site Internet / Extranet	100'000.00		50'000.00	50'000.00		50'000.00	-
9282.13	Fonds pour Système de conduite (SAE)	150'000.00		150'000.00	-			-

1 fonds de réserve va être soldé en 2017, à savoir :

9282.08 : Préavis 04 / 2013 SO/MO

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2018

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
Point d'impôt net 2016	247'367	205'809	219'741	381'154	368'450	651'481	166'236	23'708	2'263'946
Point d'impôt net en %	10.926%	9.091%	9.706%	16.836%	16.275%	28.776%	7.343%	1.047%	100.00%
Habitants 2016	8'227	7'543	7'636	12'340	11'871	20'323	4'148	841	72'929
Population en %	11.281%	10.343%	10.470%	16.921%	16.277%	27.867%	5.688%	1.153%	100.00%
Interventions 2016	1'105	931	1'243	1'386	2'309	3'931	545	88	11'538
Interventions en %	9.577%	8.069%	10.773%	12.012%	20.012%	34.070%	4.724%	0.763%	100.00%
Moyenne 1 1(2x) 1	10.766%	9.461%	10.355%	15.672%	17.210%	29.645%	5.860%	1.029%	
Moyenne 0 1(2x) 1 sans le point d'impôt	10.713%	9.585%	10.571%	15.285%	17.522%	29.935%	5.366%	1.023%	
Minimas	10.713%	9.461%	10.355%	15.285%	17.210%	29.645%	5.366%	1.023%	99.06%
Moyenne optimale	10.815%	9.551%	10.453%	15.430%	17.374%	29.927%	5.417%	1.033%	100.00%

Dans le but de faire évoluer la clé de répartition usuelle, mais sujette à discussion, le bureau intercommunal (Syndics-ques) et le Comité de Direction de l'Association ont mis sur pied un GT* ayant pour objectif de trouver une solution transitoire, n'impliquant aucune modification des statuts, en attente d'une révision effective de ces derniers dans le courant de la législature.

Tout en cherchant un compromis acceptable pour toutes les communes partenaires et sans pour autant déroger aux trois critères imposés pour l'heure par les statuts de l'Association (point d'impôt net - population - interventions), la solution retenue consiste à doubler la pondération du critère "Population".

Ce choix présente plusieurs avantages : il est simple, non manipulable et il permet un resserrement des écarts au niveau des coûts à l'habitant.

* Présidé par Mme Wyssa, Syndique de Bussigny et constitué de membres de chaque Commune et de l'Association.